

# Actualité de Jean-Pierre de Crousaz

Autor(en): **Bandelier, André / Charles, Sébastien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **54 (2004)**

Heft 1: **Jean-Pierre de Crousaz : philosophe lausannois du siècle des Lumières**

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-381673>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



*J. P. De CAOUSSE*

Portrait gravé par Daudet d'après Barthélemy Guillibaud; conservé au  
Musée historique de Lausanne



## ACTUALITÉ DE JEAN-PIERRE DE CROUSAZ

ANDRÉ BANDELIER ET SÉBASTIEN CHARLES

Le philosophe Jean-Pierre de Crousaz, auteur apprécié dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne semble plus guère susciter qu'un intérêt poli. La place que lui ménage l'*Histoire de la littérature en Suisse romande* (Lausanne, Payot, 1996, t. I) en donne une illustration : de Crousaz fournit quelques éléments pour la synthèse ; il n'est pas traité en tant que tel. Par sa date de parution, le *Traité du beau* (Amsterdam, 1714) est propre à se muer en œuvre inaugurale des Lumières helvétiques ; le «pédant» prédécesseur de l'*Émile* (mot de Rousseau) permet de souligner la rupture du milieu du siècle mais laisse dans l'ombre les idées sur l'éducation, semées dans tous les écrits de Crousaz. Outre l'intérêt soutenu pour la correspondance, qui caractérise très généralement la fureur de s'écrire au sein de la République des lettres, on en est réduit encore le plus souvent à des conclusions proches du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, de Pierre Larousse : «Crousaz n'a fait qu'expliquer les idées d'autrui et n'en a pas qui lui sont propres. Il était savant et d'une certaine sagacité jointe à une droiture d'esprit remarquable. Il s'attacha de préférence à concilier les systèmes de son temps, quelquefois à réfuter ceux qui lui paraissaient extrêmes, par exemple le scepticisme de Bayle, la théorie de Leibnitz sur l'harmonie préétablie, et plus tard le formalisme de Wolf. On l'a rangé à juste titre parmi les précurseurs de l'éclectisme.» Certes, Daniel Christoff a replacé Crousaz dans un mouvement qui permet de suivre le développement de la philosophie et des sciences dans des Académies réservées à la formation des ministres protestants (*La philosophie dans la Haute École de Lausanne, 1542-1955*, Lausanne, Université, 1987), mais sans pouvoir lui reconnaître à Lausanne une influence comparable à celle d'un Turretini dans l'essor de la science genevoise. Dès lors que l'activité épistolaire est jugée plus significative que les livres, l'ouvrage de Jacqueline de La Harpe, *Jean-Pierre de Crousaz et le conflit des idées au siècle des Lumières* (Genève, Droz, 1955), puisé à cette source presque unique, reste le fondement des études.

Or, c'est tout le mérite de chercheurs nord-américains et européens que d'avoir ramené la recherche sur les œuvres mêmes de Crousaz. En effet, lors du récent *Congrès international des Lumières* (Los Angeles, 3 au 9 août 2003), une séance particulière a été consacrée à «Jean-Pierre de Crousaz : esthétique, philosophie et religion». Dépassant les jugements de valeur, on a vu en ce professeur lausannois un peu oublié un des porteurs exemplaires de l'évolution qui conduit de la grande mutation du XVII<sup>e</sup> siècle aux premières Lumières.

Rappelons brièvement la carrière de Crousaz (1663-1750). Ce fils de famille noble, né et mort à Lausanne, fit sa théologie et sa philosophie, et exerça,

toujours dans cette ville, la fonction de diacre quinze ans durant. Ayant complété ses études à Leyde et à Paris, nommé professeur de philosophie à l'Académie de Lausanne en 1700, il fit le premier ses leçons publiques en français. Il dégagait l'enseignement de la philosophie du formalisme et des routines, et l'ouvrit aux mathématiques et aux sciences. Il gagna la notoriété par une *Logique* (Amsterdam, 1712), qu'il remania toute sa vie. Champion du cartésianisme et partisan de la réunion des confessions chrétiennes, il fut dans les années 1720 victime de la querelle religieuse du *Consensus* et de l'affaire Davel. Après un court enseignement à l'Université de Groningue où était installé son ancien élève et collègue Jean Barbeyrac, il devint en 1726, à l'âge de soixante-trois ans, le gouverneur d'un enfant de moins de six ans, le prince héritier Frédéric de Hesse-Cassel. La mise en pension à Lausanne des princes de Wurtemberg et le succès de son *Traité sur l'éducation des enfants* (La Haye, 1722), qui doit beaucoup à l'empirisme de Locke, ne furent pas étrangers à cet appel tardif d'une Cour d'Allemagne. En 1733, il revint à Lausanne après la publication de son *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* (La Haye, 1733). Persuadé d'être le seul rempart contre la «contagion» leibnizienne, il reprit son enseignement à l'Académie en 1738 et ne l'abandonna que peu avant sa mort.

Les communications qui suivent sont orientées vers un certain nombre d'œuvres clés et leur réception. Syliane Charles et Marc André Bernier partent du *Traité du beau*, discuté en son temps par Diderot. La première s'attache à l'inflexion de la pensée esthétique de Crousaz qui conduit à la conciliation de l'idée et du sentiment. Le second consacre son analyse à la réception d'une nouvelle rhétorique et met en évidence l'éclatement des cadres conceptuels traditionnels. Tous deux illustrent une œuvre qui, à travers ses paradoxes et en dépit de sa finalité morale, représente bien un moment charnière dans l'histoire de l'esthétique, hésitant entre une conception rationaliste du beau, sensible à l'unité dans la diversité, et une conception empiriste, plus ouverte au plaisir et au sentiment. Sébastien Charles, l'initiateur de la table ronde de Los Angeles, et Jonathan Mayer se consacrent eux aux écrits polémiques. L'examen que Crousaz fait du *Discourse of free-thinking* de Collins inaugure la série des ouvrages où il se pose en défenseur de la religion et de la morale. La liberté de pensée est au centre du débat, celui des limites à fixer à l'exercice de la raison. Il conduit Charles à reconnaître dans cette œuvre la seule critique cohérente parue en français, même si Crousaz dénonce moins les thèses de son adversaire que les conséquences possibles de celles-ci. Mayer, en reprenant l'*Examen du pyrrhonisme ancien et moderne*, démontre que le philosophe cartésien qui se voulait le champion de la raison face au «sophiste» Bayle se rend critiquable par son parti pris social, qui le situe entre rationalisme, réservé à une élite, et mysticisme, confiné au peuple. Aussi, comme dans les travaux précédents, les ambiguïtés de Crousaz deviennent-elles les indices précieux des mutations, les jalons pour la compréhension de phénomènes culturels riches et complexes. L'étude historique de Jens Häselser complète l'approche phi-

losophique des autres contributeurs, en ce sens qu'elle épouse toute la période où Crousaz jouit d'une notoriété européenne. Le recours à un large éventail de revues hollandaises confirme la réputation du philosophe, notamment dans le Refuge huguenot. Mais plus on avance dans le siècle, plus on enregistre l'affaiblissement de cette renommée, au fil d'attaques peu pertinentes contre Leibniz, Pope et Wolff. Nous avons cru devoir apporter à ces communications le complément d'extraits de Crousaz lui-même. Il s'agit d'inédits berlinois : d'une part, des lettres sur l'éducation, qui véhiculent des préoccupations constantes dans l'œuvre du philosophe ; d'autre part, un abrégé de l'*Examen du pyrrhonisme*, propre à illustrer un moment crucial dans l'histoire de la pensée occidentale.

Peseux et Sherbrooke, février 2004

